



**CRECQ**  
**Conseil régional de**  
**l'environnement du**  
**Centre-du-Québec**

## **Rapport d'étude**

**Vers une amélioration continue en développement durable**  
**au Centre-du-Québec**

**Juin 2011**

*Rendu possible grâce au soutien financier du ministère du*

**Développement**  
**économique, Innovation**  
**et Exportation**

**Québec** 

## Recherche et rédaction

Marie-Pier Vincent, chargée de projet, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

## Coordination

Isabelle Bonsant, directrice, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

## Remerciements

Merci à notre partenaire financier, le MDEIE – direction régionale du Centre-du-Québec, pour son appui à la réalisation de cette étude.

**Développement  
économique, Innovation  
et Exportation**

**Québec** 

L'aide financière accordée par le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation provient du Programme de soutien aux partenariats et aux filières industrielles. L'objectif du programme est de mobiliser et canaliser l'action de partenaires pour réaliser des projets ou des activités s'inscrivant dans le prolongement et en

complémentarité avec la mission du Ministère et ses axes d'intervention.

Merci à tous les partenaires du milieu économique pour votre contribution à la réalisation de l'étude et pour votre intérêt à poursuivre la concertation sur la thématique du développement durable.

Merci également à toutes les entreprises qui ont accepté de répondre au questionnaire de l'étude.

## Pour plus d'informations



**CRECQ**  
Conseil régional de  
l'environnement du  
Centre-du-Québec

400, rue Heriot, Drummondville QC J2B 1B3  
819 475-1048  
[info@crecq.qc.ca](mailto:info@crecq.qc.ca)  
[www.crecq.qc.ca](http://www.crecq.qc.ca)

# TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures et tableaux .....	5
Liste des sigles et abréviations .....	5
En résumé .....	7
SECTION 1 : Cadre contextuel et méthodologie .....	8
1.1 Le CRECQ.....	8
1.2 Contexte.....	8
1.3 Objectifs de l'étude.....	12
1.4 Méthodologie et cueillette des données.....	12
1.5 Déroulement de l'étude .....	14
1.6 Limites et portée de l'étude .....	14
SECTION 2 : Résultats de l'étude et portrait de la situation.....	15
2.1. Résultats de l'étude.....	15
2.2. Autres données québécoises .....	27
2.3. Conclusions de l'étude .....	29
SECTION 3 : Le développement durable appliqué.....	30
3.1. Bénéfices du développement durable .....	30
3.2. Les enjeux du développement durable selon le BNQ 21000.....	31
SECTION 4 : Offre actuelle en développement durable (DD) .....	36
SECTION 5 : Proposition pour un projet régional porteur .....	38
5.1. Vers une amélioration continue en développement durable au Centre-du-Québec ..	38
5.2. Concertation régionale.....	39
CONCLUSION .....	42
ANNEXES .....	43
Annexe 1 : Échantillon « acteurs du milieu économique » utilisé pour l'étude.....	43
Annexe 2 : Questionnaires d'étude.....	44
Annexe 3 : Un modèle pour guider l'intervention.....	45



## **LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX**

Figure 1 : Âge des répondants

Figure 2 : Niveau de scolarité

Figure 3 : Provenance de la clientèle (marchés)

Figure 4 : Secteurs d'activités

Tableau 1 : Nombre d'années en affaire

Tableau 2 : Nombre d'employés

Tableau 3 : Enjeux transversaux

Tableau 4 : Enjeux financiers et économiques

Tableau 5 : Enjeux sociaux

Tableau 6 : Enjeux environnementaux

## **LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

BNQ = Bureau de normalisation du Québec

BNQ 21000 : norme québécoise en développement durable

CA : conseil d'administration

CCQ = Culture Centre-du-Québec

CDACQ = Corporation de développement agroalimentaire du Centre-du-Québec

CLD = Centre local de développement

CR = consommation responsable

CRECQ = Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

DD : développement durable

MDDEP = ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

MDEIE = ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

RMBLSP = Réserve mondiale de la biosphère du Lac-St-Pierre

RNCREQ = Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

SDED = Société de développement économique de Drummondville

TCQ = Tourisme Centre-du-Québec

« Le temps où l'accumulation d'initiatives « durables »  
– aussi constructives soient-elles –  
permet d'être en avance sur son marché est déjà  
en passe d'être révolu : pour rester dans la course,  
les entreprises doivent maintenant œuvrer  
à réinventer leurs modèles d'affaires. » —

*Mickaël Carlier, président fondateur, Novae*

## EN RÉSUMÉ

### VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE CONCERTÉ EN RÉGION!

**Centre-du-Québec, le 29 juin 2011** – Réunis pour une rencontre d'orientation stratégique, les intervenants économiques de la région, à l'invitation du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), ont annoncé leur intérêt à travailler en concertation pour favoriser un développement économique durable et soutenir les entreprises dans cette voie.

En effet, le 23 juin dernier étaient réunis les représentants de plusieurs CLD, SADC, chambres de commerce, la Conférence régionale des élus, la direction régionale du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et plusieurs autres intervenants régionaux.

Le CRECQ a profité de l'occasion pour présenter les résultats de son étude qui visait à comprendre comment s'articule le concept de développement durable au sein des différents milieux d'affaires centricois. Les grandes conclusions de l'étude démontrent que le concept du développement durable (DD) est grandement méconnu ou mal interprété par le secteur économique et qu'il y a un grand manque d'accessibilité à de l'information vulgarisée et ciblée par secteur d'activité. Le DD est principalement associé à l'environnement, notamment la récupération, alors que le concept est beaucoup plus large et touche directement des enjeux liés à la gouvernance ainsi qu'à la responsabilité sociale, la saine gestion financière et l'éthique de l'organisation.

Quelques entreprises réalisent aussi que le DD passe d'abord par l'innovation et son intégration au sein de la culture d'entreprise. Malheureusement, les obstacles et les besoins sont nombreux, tant au niveau du manque d'information que du manque de temps et de soutien. Bien que les coûts ne soient pas l'obstacle principal pour la majorité, l'implantation de mesures de DD en entreprise peut nécessiter un investissement important et la rentabilité à long terme de ces actions est souvent méconnue. Il faut également compter sur la résistance au changement vécue naturellement par toute organisation et ses ressources humaines.

Il est intéressant de constater que l'intérêt des dirigeants d'entreprises pour le DD n'a pas vraiment de corrélation avec l'âge, le niveau de scolarité ou même le secteur d'activité. Ce qui fait toute la différence, c'est d'abord la sensibilisation personnelle des dirigeants dans leur vie personnelle. Les principales motivations sont donc liées à une vision du futur pour leurs enfants ou pour assurer la pérennité de l'entreprise, une préoccupation pour l'environnement et un sentiment de responsabilité qui les pousse à l'action.

Ainsi, 98 % des entreprises sondées considèrent que le DD est assez ou très important. De même, 96 % d'entre elles seraient assez ou très intéressées à recevoir un soutien dans le cadre d'un projet qui viserait à les accompagner dans l'adoption de pratiques d'affaires plus durables. Les intervenants réunis le 23 juin dernier se sont donc montrés, à très forte majorité, intéressés à collaborer pour développer un projet régional dans cette lignée. Une prochaine rencontre aura donc lieu à l'automne prochain pour mettre sur pied une *Table régionale en développement durable* et jeter les bases de ce projet d'amélioration continue en DD au Centre-du-Québec.

## SECTION 1 : CADRE CONTEXTUEL ET MÉTHODOLOGIE

### 1.1 Le CRECQ

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec est un organisme de concertation dont le mandat est de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable. Le CRECQ est un organisme à but non lucratif créé en 1997. Il regroupe de nombreux intervenants provenant de plusieurs secteurs d'activité (institutions, entreprises, groupes environnementaux, individus, etc.) et intéressés à la protection de l'environnement et au développement durable.

Le CRECQ réalise annuellement de nombreux projets en lien avec les thématiques suivantes : agriculture, air et changements climatiques, biodiversité, consommation responsable, développement durable, eau, énergie, matières résiduelles, etc. Les projets touchent autant la préservation d'habitats d'espèces menacées et les actions terrain d'amélioration de l'environnement que la production de mémoires, la concertation, la médiation et la sensibilisation des intervenants régionaux.

L'organisme est reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement régional. Il est membre du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ). Il favorise une approche de concertation en vue de trouver des solutions aux problèmes environnementaux du Centre-du-Québec.

Pour plus de détails sur l'organisme, visitez le [www.crecq.qc.ca](http://www.crecq.qc.ca).

### 1.2 Contexte

C'est en 1987, suite à la publication du rapport Brundtland intitulé *Notre avenir à tous* et produit par la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement, l'usage du terme « **développement durable** » s'est répandu. Le rapport Brundtland définit ainsi le développement durable : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »<sup>1</sup>

En 2004, le Québec se dote d'une **Loi sur le développement durable** à travers son Plan de développement durable du Québec.<sup>2</sup> Cette démarche découle de la volonté de créer un contexte propice à l'innovation et au renouvellement des pratiques et d'établir un cadre légal donnant au gouvernement du Québec la capacité de remplir ses engagements internationaux. La loi québécoise sur le développement durable confirme l'engagement des ministères et organismes publics et assure la pérennité de la démarche gouvernementale pour un développement durable. Notamment, elle établit une définition du développement durable pour le Québec et instaure 16 principes pour guider l'action de l'administration publique. La mise en œuvre de cette loi à travers la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* aura, à terme, un impact important sur l'ensemble des acteurs de la société.

---

<sup>1</sup> MDDEP, Le développement durable, <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/inter.htm> [Page consultée le 28-06-2011]

<sup>2</sup> MDDEP, La loi sur le développement durable, <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/loi.htm> [Page consultée le 28-06-2011]



#### Définition québécoise du développement durable

« Au Québec, le développement durable s'entend donc d'« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

En 2009, le conseil d'administration (CA) du CRECQ a choisi de développer de façon plus poussée ses actions liées au développement durable et à la consommation responsable. En choisissant d'organiser la **Foire du présent responsable**, un événement où la population était invitée à magasiner ses cadeaux de Noël à partir de produits et services issus de la consommation responsable, le CA souhaitait aller identifier le niveau de sensibilisation et d'intérêt de la population, tout en poussant plus loin cette même sensibilisation.

La **Foire du présent responsable** a eu lieu les 27-28 novembre 2010 à Drummondville et a réuni 2 300 visiteurs et 51 exposants, en plus d'offrir des conférences et un bistro de produits régionaux. Pour une première édition, ces résultats ont dépassé les espérances. Toute l'organisation de l'événement a été faite en concertation auprès d'intervenants régionaux, soit la Corporation de développement agroalimentaire du Centre-du-Québec (CDACQ), Culture Centre-du-Québec (CCQ), la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-St-Pierre (RMBLSP), le CLD de Bécancour, la Société de développement économique de Drummondville (SDED) et Tourisme Centre-du-Québec (TCQ). Plus d'information sur l'événement est disponible au [www.presentresponsable.com](http://www.presentresponsable.com).

Profitant de l'occasion pour prendre le pouls de la population et déterminer quels sont les obstacles à une consommation responsable au quotidien, un sondage a été réalisé auprès des visiteurs et des exposants. Ce dernier a permis, entre autres, de faire ressortir les 2 obstacles principaux suivants :

- La population et les entreprises (exposants) manquent beaucoup d'information sur la consommation responsable (CR);
- La population souhaiterait retrouver plus facilement des produits de CR dans les magasins de la région où elle a l'habitude d'aller régulièrement.

En effet, la difficulté de retrouver au quotidien des produits et services responsables, clairement identifiés comme tels, dans les commerces de la région a été constatée. Certaines entreprises ne sont tout simplement pas au courant que leurs activités peuvent être qualifiées de « responsables », alors que d'autres ne savent pas du tout de quoi il s'agit. Difficile dans ce cas de répondre aux clients qui en font la demande et de développer une stratégie de promotion de leurs produits/services qui vise ce type de clientèle!

### **Définition de consommation responsable**

La « consommation (ou achat) responsable » fait référence à un acte d'achat qui est fait selon une démarche de développement durable. Cela signifie que le consommateur, avant d'acheter un produit ou un service, s'interroge sur les répercussions de son acte sur les 3 dimensions suivantes :

- la dimension économique (est-ce que mon achat favorise l'économie locale?),
- la dimension environnementale (est-ce que mon achat est nuisible pour l'environnement?),
- la dimension sociale (est-ce que mon achat sert à valoriser la communauté? Est-ce que mon achat est moralement acceptable compte tenu des conditions de travail des ressources humaines qui ont fabriqué ce produit ou donné ce service?)

Autrement dit, le consommateur exerce un jugement éthique sur tout le cycle de vie du produit ou service selon ses propres valeurs.

Ainsi, la consommation responsable est le résultat d'une démarche de développement durable dans l'entreprise qui fabrique les produits ou offre le service, ainsi que chez ses fournisseurs et parties prenantes. Dans cette optique, le CRECQ a décidé de porter son action d'abord auprès des entreprises afin de les soutenir pour intégrer la notion de développement durable au sein de leur modèle d'affaires.

Les entreprises sont elles-mêmes confrontées à de nombreux défis et vivent de profondes mutations actuellement. Elles subissent de plus en plus de pressions internes et externes, tant du gouvernement avec la Loi sur le DD que de la part des citoyens, investisseurs et consommateurs pour qui le bilan de responsabilité sociale revêt une importance grandissante. De même, on assiste à l'émergence de standards et de normes sur la scène internationale alors que de plus en plus de multinationales prennent le virage DD, amorcent un dialogue avec leurs parties prenantes et rendent des comptes publiquement. La compétition est forte et les entreprises doivent absolument se démarquer pour survivre.

D'un autre côté, on sent qu'il y a, au Québec, un besoin d'harmonisation des pratiques en DD pour assurer une cohérence et un comparatif entre les actions des entreprises. Il existe beaucoup d'information théorique en lien avec le DD, mais son application pratique reste encore nébuleuse pour quiconque n'est pas professionnel dans le domaine.

En 2010-2011, le Québec est en train de se doter d'une norme officielle en DD, soit la norme **BNQ 21000**<sup>3</sup>. Des spécialistes de la normalisation et du développement durable se sont réunis pour mettre au point cette norme, en lien avec la **Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013**<sup>4</sup> qui favorise les démarches volontaires pour que la société civile, y compris les entreprises, chemine vers cette optique. Les 4 grands partenaires derrière la création de cette norme sont le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), le MDEIE, Neuvaction et l'Université de Sherbrooke via sa Chaire Desjardins en gestion du DD. Neuvaction, quant à lui, est un OBNL, créé à l'initiative de Fondation, le fonds des travailleurs et travailleuses de la CSN. Il détient une expertise en accompagnement pour l'élaboration de plans d'action en DD, de la mise en œuvre et de la reddition de comptes qui y est associée. Le projet BNQ 21 000 a permis l'élaboration d'un **Guide**<sup>5</sup> pour aider les entreprises à prendre en compte le DD dans leurs stratégies et leurs pratiques de gestion. Également, le projet expérimente

<sup>3</sup> BNQ 21 000, [www.bnq21000.qc.ca](http://www.bnq21000.qc.ca) [Page consultée le 29-06-2011]

<sup>4</sup> MDDEP, Stratégie gouvernementale de DD 2008-2013, [http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie\\_gouvernementale/index.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/index.htm) [Page consultée le 29-06-2011]

<sup>5</sup> BNQ 21000, Guide d'application des principes dans la gestion des entreprises et des autres organisations, <http://www.bnq21000.qc.ca/guide-bnq-21000/description/> [Page consultée le 29-06-2011]

actuellement une démarche d'accompagnement en DD au sein des entreprises à travers 4 projets pilotes<sup>6</sup> :

- Territoire et services : Regroupement de 12 entreprises situées sur un même territoire exerçant leurs activités à titre d'entreprises de services.  
Choix : **Entreprises membres de Tourisme Laval**
- Fournisseurs d'une entreprise grand donneur d'ordres : Regroupement de 12 entreprises qui sont des fournisseurs de produits et de services de la même entreprise.  
Choix : **Alcoa Canada Première fusion**
- Secteur industriel : Regroupement de 12 entreprises de production qui exercent leurs activités dans un seul secteur d'activité.  
Choix : **Association minière du Québec (AMQ)**
- Fournisseurs du gouvernement  
Choix : à déterminer

Depuis mars 2011, le CRECQ agit comme observateur auprès de 2 entreprises centriciennes qui participent au projet pilote des Fournisseurs d'Alcoa. Il a donc reçu une formation sur la démarche et les outils utilisés et est à même de voir les bénéfices et les limites de cette nouvelle norme québécoise en DD, en plus de bonifier son expertise en DD.

Parallèlement à cette démarche, le CRECQ vise à mettre en place un projet régional qui vient répondre au besoin des entreprises pour l'implantation du DD. Il a donc amorcé son action avec la réalisation de cette étude afin d'obtenir un portrait clair et effectif de la situation qui décrira comment s'articule le développement durable au sein des milieux d'affaires du Centre-du-Québec. Plus spécifiquement, ce portrait de la situation permettra de bien saisir les motivations et obstacles qui amènent les dirigeants d'entreprises à se doter de processus en développement durable, afin d'en faire ressortir une méthodologie pour bâtir un projet régional porteur qui répond bien aux besoins du milieu en tenant compte des considérations suivantes :

**Considérant** que le Québec s'est doté d'une Loi sur le développement durable qui s'est traduit par l'intégration du concept auprès des instances gouvernementales et aura un impact important sur l'ensemble des acteurs de la société à long terme;

**Considérant** que le développement durable devient un enjeu de plus en plus important dans la prise de décision et la gestion des acteurs du milieu économique en leur procurant de nombreux bénéfices (augmentation de la productivité, rentabilité, visibilité et pérennité);

**Considérant** que la région Centre-du-Québec s'affirme déjà comme leader en développement durable (et récupération) dans plusieurs outils promotionnels;

**Considérant** que le CRECQ est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement régional dans une optique de développement durable;

**Considérant** qu'un projet régional porteur doit être développé en concertation avec les différents intervenants du milieu et démarrer sur des bases solides;

**Considérant** que le CRECQ travaille actuellement en concertation avec des intervenants socio-économiques de la région et que ces partenariats s'avèrent fructueux pour les deux parties;

---

<sup>6</sup> <http://www.bnq21000.qc.ca/projet-bnq-21000/deploiement/phase-ii/> [Page consultée le 29-06-2011]

**Considérant** que le CRECQ possède l'expertise nécessaire pour définir et soutenir la mise en œuvre d'un projet régional porteur en développement durable;

**la présente étude sera utilisée comme tremplin pour développer un projet en développement durable au Centre-du-Québec.**

Tel que mentionné, la notion de DD est liée de très près à celle du développement régional et du développement économique, tous les acteurs de ces développements étant concernés. Ainsi, pour le CRECQ, la réalisation de ce mandat ne peut se concrétiser qu'en collaboration et concertation avec les intervenants concernés, tant les élus, les intervenants socio-économiques que les entreprises.

### **1.3 Objectifs de l'étude**

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

1. Comprendre comment s'articule le DD au sein des milieux d'affaires du Centre-du-Québec
  - a. Identifier le niveau de connaissance du milieu face au DD;
  - b. Déterminer les sources d'informations habituelles du milieu des affaires;
  - c. Sonder l'intérêt du milieu et comprendre les motivations des dirigeants d'entreprises à intégrer des pratiques d'affaires durables;
  - d. Découvrir quels sont les obstacles qui limitent l'intégration de pratiques plus durables;
  - e. Établir les besoins en terme de support et d'outils pour faciliter l'intégration de ces pratiques.
2. Dresser un portrait sommaire de l'offre de services actuels en accompagnement au Centre-du-Québec
3. Analyser les différentes approches possibles pour l'implantation d'un processus d'amélioration continue en développement durable (ac-DD)
4. Développer un projet régional porteur d'ac-DD au Centre-du-Québec.
5. Promouvoir un développement économique régional durable.

### **1.4 Méthodologie et cueillette des données**

Une méthode de recherche qualitative a été retenue pour atteindre les objectifs énoncés. Cette méthode permet de dresser un portrait des perceptions et des pratiques de la population à l'étude. Plus précisément, la cueillette des données a été réalisée par entrevues téléphoniques et rencontres individuelles, la distance et les disponibilités justifiant le choix de l'une ou l'autre des méthodes. La méthode de l'entrevue a été retenue puisque, l'étude devant permettre de dresser un portrait de la réalité vécue par les entreprises et les réponses étant difficilement prévisibles, le questionnaire comportait une série de questions ouvertes invitant les répondants à s'exprimer librement et sans retenue. Inspirée de la méthode des entrevues non directives, reconnue comme idéale pour explorer les réalités complexes, cette façon de faire a permis de récolter une variété de réponses correspondant fidèlement à la réalité vécue au sein des entreprises.

## **Échantillon**

L'étude a été réalisée auprès de 70 personnes, faisant partie de 2 types de public cible, soit les acteurs du milieu économique et un échantillon d'entreprises de la région.

### **Acteurs du milieu économique**

Concernant les acteurs du milieu économique, l'ensemble des acteurs connus et recensés a été approché pour répondre au questionnaire de l'étude, pour un total de 23. La liste complète est disponible en annexe 1.

### **Entreprises**

Au total, 55 entreprises ont pu être rejointes et 47 ont accepté de répondre au questionnaire. L'échantillon d'entreprises utilisé pour la collecte de données a été recueilli auprès des intervenants économiques qui sont déjà en contact avec ces entreprises, par commodité et également pour faciliter l'introduction auprès des dirigeants, assurant ainsi un plus haut taux de réponse. Les entreprises ont été sélectionnées en fonction du principe d'échantillonnage raisonné à variation maximale et sélection selon recommandation. Ainsi, il a été demandé aux intervenants suivants de fournir une liste de coordonnées d'entreprises en variant le plus possible les facteurs suivants pour assurer une plus grande représentativité : type d'entreprise, secteur d'activité, taille, intérêt annoncé envers le DD et provenance.

#### MRC de Drummond

1. Commissariat au commerce (commercial)
2. Chambre de commerce et d'industrie (service)
3. Société de développement économique (manufacturier)

#### MRC d'Arthabaska et de l'Érable

4. Corporation de développement économique des B-F (commercial, service, manufacturier)

#### MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska

5. Chambre de commerce et d'industrie

#### Régional

6. Tourisme Centre-du-Québec
7. Corporation de développement agroalimentaire
8. Comité régional d'économie sociale

Dans la majorité des cas, l'entrevue était réalisée auprès de la direction générale. Dans quelques rares cas, elle a été réalisée auprès de la personne responsable des mesures de développement durable qui était plus apte à répondre aux questions.

## **Questionnaire**

Le questionnaire pour les entreprises comportait 12 questions et celui pour les organisations (acteurs économiques) en comportait 14. Certaines questions se recoupaient sur les 2 questionnaires alors que d'autres visaient des objectifs complètement différents. Les questions ont été bâties afin d'identifier les éléments suivants, toujours par rapport au développement durable :

1. Compréhension du concept
2. Sources d'information
3. Perceptions
4. Pratiques de DD actuelles et souhaitées
5. Motivations & Réticences
6. Obstacles rencontrés
7. Besoins
8. Promotion des initiatives (entreprises)
9. Intérêt à recevoir un soutien (entreprises)
10. Intérêt pour la concertation (organisations)
11. Soutien que les organisations pourraient apporter aux entreprises

À tout cela, une série de questions a été ajoutée afin de pouvoir établir un portrait statistique des organisations et des répondants :

Provenance	Nombre d'années en affaires
Sexe	Secteur d'activité
Groupe d'âge	Nombre d'employés
Niveau de scolarité	Provenance de la clientèle (marchés)
Nombre d'années de résidence au Centre-Québec	

La liste complète des questions est disponible en annexe 2.

## 1.5 Déroulement de l'étude

La phase de cueillette de données de l'étude s'est déroulée du 18 avril au 10 juin 2011, inclusivement. La réceptivité du milieu, tant des organisations que des entreprises, pour collaborer à l'étude a été très grande, la plupart des gens acceptant de bon cœur de répondre aux questions et profitant de l'occasion pour pousser plus loin leur réflexion personnelle sur le sujet et demander plus d'information.

L'analyse des données a ensuite été réalisée du 13 au 22 juin 2011. Les résultats ont été présentés le 23 juin 2011, lors d'une rencontre organisée avec les acteurs du milieu économique, notamment ceux qui ont répondu au questionnaire ainsi que la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ) et le MDEIE.

## 1.6 Limites et portée de l'étude

La méthodologie de recherche utilisée ne permet pas de généraliser statistiquement les résultats à l'ensemble de la population. Toute réponse, quel qu'en soit le nombre d'occurrences, doit être prise en considération du simple fait d'avoir été mentionnée. L'objectif de cette méthode de recherche est de pouvoir décrire avec justesse toute la diversité de pratiques et d'attitudes des dirigeants d'entreprises interviewés et non pas d'en quantifier la présence. En effet, le poids statistique des données peut être exagéré par cette technique. Puisque l'atteinte du point de saturation mène inévitablement à l'observation de redondances dans les réponses obtenues, c'est justement lorsque celles-ci se produisent de manière généralisée que la cueillette d'information est complétée.

## SECTION 2 : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ET PORTRAIT DE LA SITUATION

### 2.1. Résultats de l'étude

*Veillez noter que la présentation des résultats ci-dessous ne présente pas l'ensemble des réponses obtenues, mais plutôt les réponses les plus fréquentes ainsi que les plus intéressantes et pertinentes dans le cadre de cette étude.*

*Les questions qui ont été posées uniquement aux entreprises OU aux organisations (intervenants du secteurs économiques) sont clairement identifiées.*

Légende :



= uniquement aux organisations



= uniquement aux entreprises

*En absence d'indication, la même question a été posée aux 2 groupes et les résultats sont présentés conjointement.*

\* = annotations de l'auteur et analyse plus poussée

**Commentaires** = commentaires recueillis auprès des répondants en plus de la réponse directe à la question, puisqu'il s'agissait en grande partie de questions ouvertes leur permettant de s'exprimer longuement sur chaque sujet. Des exemples sont également ajoutés à côté des occurrences des réponses.

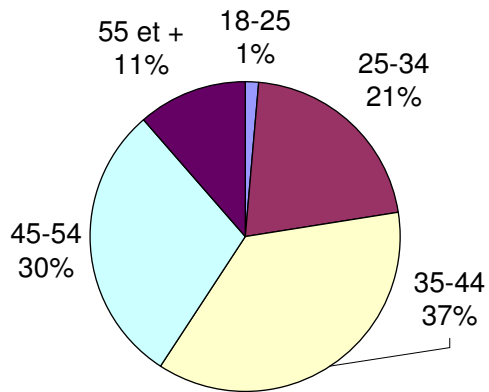
### **Étude réalisée auprès de :**

24 acteurs économiques, ci-après nommés « Organisations »

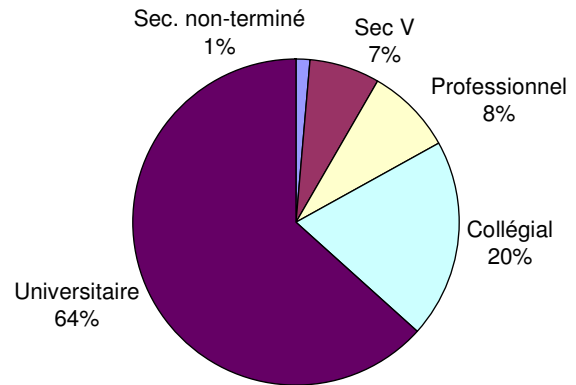
47 entreprises dont le siège social est situé au Centre-du-Québec

### **Portrait des répondants**

Sexe : 28 hommes, 43 femmes



**Figure 1 : Âge des répondants**



**Figure 2 : Niveau de scolarité**

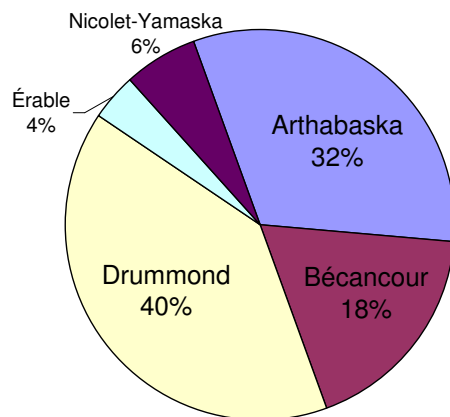
### Portrait des entreprises répondantes

**Tableau 1 : Nombre d'années en affaire**

0-2 ans	4
3-5 ans	5
6-10 ans	9
Plus de 10 ans	29

**Tableau 2 : Nombre d'employés**

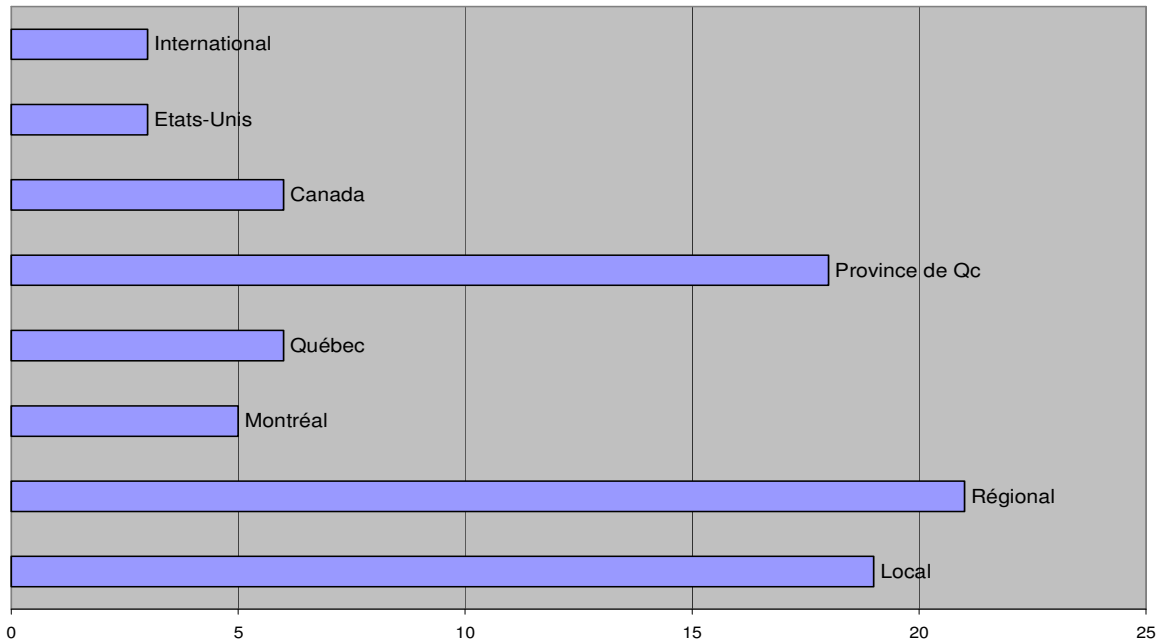
1 à 3	8
4 à 6	7
7 à 10	5
Plus de 10	27



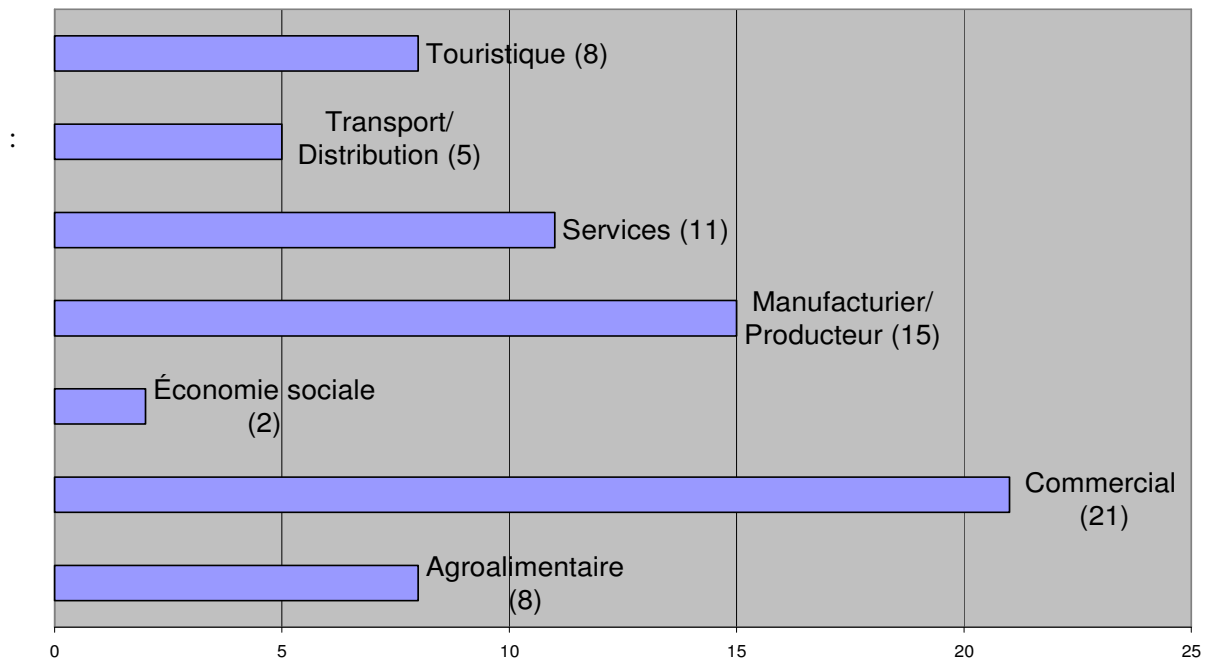
**Figure 4 : Provenance des entreprises**



**Figure 3 : Provenance de la clientèle (marchés)**



**Figure 4 : Secteurs d'activité**



## **Compréhension du concept de développement durable**

Chaque répondant a donné sa propre interprétation du développement durable, occasionnant 71 réponses différentes. Malgré tout, les réponses ont été regroupées selon les concepts auxquels ils faisaient référence.

### **Q. Pouvez-vous définir ce qu'est le DD selon vous?**

- o Long terme, pérennité, durabilité (29)<sup>7</sup>
- o Dimension environnement (25)
- o Uniquement la Gestion des matières résiduelles / recyclage (14)
- o 3 dimensions : environnementale, sociale et économique (14)
- o Changements de comportements (13)
- o Relève de la gouvernance de l'organisation (7)
- o Définition complète du DD (6)
- o Ne sait pas (4)

\* Parmi les 6 répondants qui ont pu donner la définition complète du DD (intégrant les notions de long terme ainsi que les dimensions environnementale, sociale et économique), 4 sont des organisations.

### **Q. Qu'est-ce que le DD appliqué à votre organisation?**

- o Gouvernance + environnement, social, économique (13)
- o Environnement seulement (4)
- o GMR / recyclage seulement (3)
- o Principalement environnement et économique (2)
- o Ne sait pas (1)
- o N'est pas concerné du tout (1)



Commentaires : relève de l'intention de la direction, on doit devenir un exemple, une région dynamique, inspirer les entreprises.

\* Il est intéressant de noter que seulement la moitié (13/24) des répondants font le lien avec le concept total du DD.

### **Q. Qu'est-ce que le DD appliqué aux activités des entreprises de votre secteur?**

- o Gouvernance + environnement, social, économique (19)
- o Environnement seulement (15 dont 9 entreprises)
- o GMR / recyclage seulement (13 dont 12 entreprises)
- o Gouvernance seulement (9)
- o Principalement environnement et économique (9)
- o Environnement + social (5)
- o Économique seulement (5) Ex. : circuit de distribution court, vente directe au consommateur, achat local
- o Ne sait pas (5)
- o Social seulement (4) Ex. : durabilité des choix sociaux
- o N'est pas concerné du tout (1)

---

<sup>7</sup> Les chiffres insérés entre () indiquent le nombre d'occurrences obtenues pour cette réponse durant l'étude. Elles sont données à titre indicatif seulement puisqu'il ne s'agit pas d'une méthodologie de recherche statistiquement représentative, mais plutôt d'une description qualitative.

\* La personne qui s'est dite pas concernée du tout est propriétaire d'un restaurant. Elle a dit n'avoir aucune idée de comment le DD pouvait s'appliquer à elle dans son travail, croyant que ça touchait surtout sa vie personnelle avec la récupération à la maison par exemple. Toutefois, à la fin de l'entrevue, elle commençait à entrevoir que ça pouvait la concerner à plusieurs niveaux et elle a demandé à recevoir plus d'information.

### **Pratiques actuelles en DD**

*\* Pour cette question, des dizaines de pratiques différentes ont été recensées, très concrètes et propres à chaque entreprise ou organisation. Elles ont été regroupées selon les grandes thématiques suivantes.*

#### **Q. Quelles pratiques sont en cours actuellement dans votre entreprise / organisation?**

- o Gestion des matières résiduelles / Recyclage (64)
- o Événements et bureau écoresponsable, Choix responsables et durables (52)
- o Mesures environnementales (diminution pollution, efficacité énergétique, réduction GES) (40)
- o Activités de sensibilisation à l'environnement (public et employés) (33)
- o Favoriser l'économie locale (achat et approvisionnement) (29)
- o Mesures sociales (conditions de travail, SST, conciliation travail-famille-études, formation, mentorat, implication dans la communauté et dons) (26)
- o Gouvernance (vision, mission, valeurs, stratégie) (15)
- o Politique ou plan d'action en DD (11)

### **Pratiques souhaitées en DD**

*\* Pour cette question, des dizaines de pratiques différentes ont été recensées, très concrètes et propres à chaque entreprise ou organisation. Elles ont été regroupées selon les grandes thématiques suivantes.*

#### **Q. Dans les prochaines années, y a-t-il des pratiques DD que vous pourriez ou aimeriez implanter?**

- o 4 RV : Repenser nos besoins, Réduire notre consommation, Réutiliser, Recycler, Valoriser (25)
- o Mesures environnementales (diminution pollution, efficacité énergétique, réduction GES) (23)
- o Oui, mais rien de précis (17)
- o Activités de sensibilisation à l'environnement (public et employés) (13)
- o Mesures sociales (12)
- o Gouvernance (11)
- o Mesures économiques (10)
- o Croit avoir fait tout ce qui est possible (5)
- o Non, ne sait pas (11)

## Sources d'information

### **Q. Quelles sont vos principales sources d'information sur le DD?**

- o Pas vraiment de sources (35)
- o Personne/organisation ressource (22 dont 16 organisations)
- o Observations / connaissances personnelles (21 dont 18 entreprises)
- o Internet (19)
- o Certifications (ex : ICI on recycle) et documentation spécialisée (16)
- o Médias (télé, journaux, radio) (9)

Sources nommées : RECYC-Québec et les conseillers ICI on recycle (SDED, CCIB, CDEBF), CRECQ, gouvernement (MDEIE, MDDEP, Tourisme, etc.), Ville de Victoriaville, Créneaux ACCORD (Groupe MR3, expertise des entreprises membres du créneau), CIRAIG, RMBLSP, AQME, TCFJRQ & Forums jeunesse, CQDD, Réseau des SADC, Réseau Environnement, Chantier de l'économie sociale, Tourisme Centre-du-Québec et ATR, Éco-Tech Québec, UNESCO, Vision Durable, Novae.

Commentaires : Un organisme de certification comme Québec Vrai informe et référence les entreprises, mais ne font pas de service-conseil. RECYC-Québec fournit aux entreprises inscrites de l'information sur une base régulière qui est jugée pertinente et intéressante, cela semble très apprécié par les entreprises.

## Perceptions des répondants quant à l'importance du DD

<u>Q. Quelle importance accordez-vous au DD?</u>	Entreprise	Organisation
o Très important	66 %	46 %
o Assez important	32 %	46 %
o Peu important	2 %	8 %
o Pas du tout important	0 %	0 %

### Q. Selon vous, quelle importance vos membres/votre clientèle accordent-ils au développement durable?

- o Très important 13 %
- o Assez important 63 %
- o Peu important 17 %



\* À noter que le développement durable semble plus important pour les entreprises que pour les organisations. Également, les organisations semblent minimiser l'importance que le DD occupe pour les entreprises (membres et clients). Les organisations qui ont identifié comme étant peu important mentionnent qu'il y a une volonté, mais pas dans l'immédiat.

Commentaires : C'est important...

- « ... pour autant que la population suive, que le client le demande. »
- « ... parce que dans l'entreprise, les actionnaires y croient, ça fait toute la différence. »
- « ... et il faut sensibiliser les employés encore et encore. »
- « ... et avec l'attestation *ICI on recycle !*, dans la dernière année, les entreprises ont manifesté un besoin plus grand. »
- « ... et cette importance grandit de plus en plus ces temps-ci. »

## **Motivations**

Q. Quelles sont vos motivations à implanter des démarches de DD dans votre organisation/ entreprise?

### **ENTREPRISES**

- o Sensibilisation personnelle/intrinsèque (23)
- o Pour le futur (pour nos enfants, pour la pérennité de l'entreprise) (21)
- o Préoccupation pour l'environnement (15)
- o On a une responsabilité d'agir (10) \*

### **ORGANISATIONS**

- o Pour répondre aux besoins/demandes de la clientèle/des membres (12)
- o Fait partie de notre mission, des valeurs de l'organisation (7)
- o On a une responsabilité d'agir (6) \*

Commentaires des organisations :

- « Mes entreprises en font une priorité, c'est leur volonté. »
- « Certains membres du CA voudraient même aller plus loin. »
- « C'est notre responsabilité comme organisation, on doit y croire et être porteur d'un message, d'une vision d'ensemble. »

\* Pour les gens de Victoriaville et environs, il y a une grande fierté associée au concept de DD, les gens se sentent une responsabilité d'agir parce qu'ils sont dans le berceau du DD et ne peuvent pas faire autrement que suivre cette voie.

\* Le long terme (futur) semble être une motivation pour les entreprises uniquement, 21 d'entre elles ayant répondu que c'était une motivation importante pour elles alors qu'aucune (0) organisation n'a mentionné cette motivation. De même, 15 entreprises ont mentionné que c'était leur préoccupation pour l'environnement qui les motivait alors que ce fut dit par une (1) seule organisation.

## **Réticences**

Q. Quelles sont vos réticences à implanter des démarches de DD?

### **ENTREPRISES**

- o Aucune (31)
- o Manque de temps et de ressources (5)
- o Ne sait pas par où débiter (3)
- o Clientèle/public pas assez sensibilisé (3)

### **ORGANISATIONS**

- o Aucune (14)
- o Complexité, difficulté à saisir les bénéfices (4)
- o Manque de temps, de ressources (2)
- o Ne sait pas par où débiter (2)
- o Clientèle/public pas assez sensibilisé (2)

\* La très grande majorité dit n'avoir aucune réticence. Ce sont plutôt des obstacles qui ressortent, un manque de connaissance et de sensibilisation du public, un manque de temps... Une (1) seule personne (organisation) a mentionné une perception d'inutilité, car elle sent que ses activités ont très peu d'impact par rapport à celle des grands pollueurs de ce monde et tout le gaspillage qui se fait. Deux (2) entreprises ont parlé des contraintes liées à l'exécution rapide du travail. Enfin, la résistance au changement a été abordée en mentionnant qu'il faut laisser le temps aux ressources humaines de s'habituer aux nouvelles façons de faire et de les adopter.

## **Obstacles**

Q. Quels sont les obstacles rencontrés lorsque vous tentez de faire du DD?

- o Manque d'information, méconnaissance (43)
- o Manque de temps et de personnel (31)
- o Coûts (28)
- o Manque de volonté (13)
- o Clientèle/public pas assez sensibilisé (3)

Réponses des entreprises surtout

- o Obstacles institutionnels (22)
- o Résistance au changement (14)

Commentaires et précisions :

« Le manque de temps et de personnel constitue un obstacle plus important que les coûts, car il faut prendre le temps d'analyser la problématique avant d'agir. »

Résistance au changement : « Il faut continuellement sensibiliser le personnel. Ça prend une gestion du changement. La clientèle des baby-boomers est très accro au papier, certains clients et employés sont difficiles à convaincre pour changer les habitudes. »

« Nécessite un engagement de la direction. Par contre, si l'entreprise réalise qu'il y a un intérêt pour elle (diminution des coûts), il y aura de la volonté. »

« Aurait besoin d'avoir des idées précises de ce qui peut être fait, comment cela peut être opérationnalisé, avoir du concret. »

Information : « Méconnaissance du concept et des mesures possibles, difficulté d'accès à l'information, complexité, surcharge, vulgariser d'abord, faire comprendre que ce n'est pas complexe. »

Manque de temps : « Pas encore dans les priorités. Les entreprises sont « sursollicitées ». Niveau de priorité bas par rapport à leurs activités quotidiennes. »

Coût : « coût, rentabilité, gain à long terme difficile à voir »

Obstacles institutionnels : « Infrastructure déficiente, absence de service, rigidité institutionnelle, réglementation non facilitante ou absente, alternative inexistante » (22)

## **Besoins**

Q. Avez-vous une idée de ce qui pourrait vous faciliter la tâche pour mettre en place plus de pratiques en DD?

### **ENTREPRISES**

- o Information vulgarisée, facile d'accès (32)
- o Accompagnement, soutien, conseil (20)
- o Réseautage d'idées, connaître les initiatives des autres entreprises (14)
- o Financement lié au DD (12)
- o Répertoire des ressources disponibles (11)
- o Sensibilisation des élus et du public (9)
- o Formations (6)
- o Aide à la recherche de subventions (6)
- o Aucun support souhaité (0)

### **ORGANISATIONS**

- o Information vulgarisée, facile d'accès (12)
- o Concertation du milieu, réseautage et témoignages de cas vécus (8)
- o Accompagnement, soutien, conseil (7)
- o Financement lié au DD (4)
- o Formations (3)
- o Sensibilisation des élus (3)
- o Promotion des initiatives auprès du public (3)
- o Aucun support souhaité (2)
- o Répertoire des ressources (1)
- o Création d'organisation à vocation DD (1)

Commentaires :

Plus d'info : « Accès à l'information plus rapide et plus facile serait apprécié. Aimerais avoir un feuillet qui décrit des pratiques concrètes en point de forme. »

« Recevoir de l'information spécifique à leur type d'établissement ou champs d'activité serait apprécié. »

Soutien : « Un soutien comme celui offert par les projets d'*ICI on recycle !* serait apprécié. Besoin d'un soutien pour la paperasse, les idées, la mise en œuvre. Aimerais qu'il existe une suite facile après Niveau 3 *ICI on recycle !*, les autres certifications sont trop complexes, la barre est trop élevée. Les formulaires pour subventions sont difficiles à trouver et à remplir, aimerais avoir l'aide d'un professionnel de la région et du soutien pour la recherche de subvention. Aimerais que quelqu'un passe dans l'entreprise 1 fois par année pour donner des suggestions d'amélioration. Besoin d'accompagnement pour intégrer aux plans d'actions et planifications des entreprises, coaching. »

« Créer un pôle régional où l'on retrouverait tous les services en DD qui existent sur le territoire, les publier et en faire la promotion. »

Réseautage : « Former un groupe d'achat de contenants/emballages pour avoir de bons prix si grosses quantités, livrées dans un entrepôt pas loin. Aimerais une table de concertation régionale. Aimerais valider les pratiques entre entreprises de même domaine ou échanger avec d'autres PME locales, réseauter et partager de l'info. Rencontrer d'autres entreprises attestées *ICI on recycle !* après attestation pour discussion, déjeuners tournants, un réseau d'entreprises pour échanger. »

Financement : « Subventions pour le compostage, par exemple de l'aide financière pour l'achat de sacs compostables au lieu des bacs. Aide pour l'achat de bacs (recyclage, compost). Accroître la flexibilité dans le financement. »

Sensibilisation des élus : « Ajouter le DD parmi les exigences des appels d'offres. Améliorer la réglementation en terme de moyens qui prédisposent soit le marché ou l'industrie à atteindre un objectif ou qui sont coercitifs, qui obligent à se conformer à une réglementation plus sévère. »

\* Il est important de noter qu'il n'y avait aucun choix de réponse donné pour cette question. La plupart ont dit qu'ils devaient d'abord avoir de l'information générale sur le DD avant de savoir quels sont ses besoins pour l'implantation.

### **Promotion des initiatives de DD par les entreprises**

Q. Est-ce que votre entreprise a développé une stratégie de promotion/communication de ses initiatives en DD?

#### **ENTREPRISES**

- o Oui (7)
- o Un peu de promotion, mais rien de stratégique (16)
- o Non (19)
  - o Serait intéressé à en développer une (12)
- o Ne sait pas / ne s'applique pas (3)





Commentaires : « Je serais intéressé si je n'étais pas seul, si les entreprises achètent de la pub ensemble. Constituerait un avantage concurrentiel, donnerait une valeur ajoutée à l'entreprise, car les clients sont de plus en plus sensibilisés à cela, donc ça permettrait de s'adapter et de prendre un leadership. La capacité de communiquer ses initiatives est très intéressante pour une entreprise. Notamment pour leur site web. »

\* Parmi ceux qui en font la promotion, ça passe surtout par l'attestation *ICI on recycle !* qu'ils affichent dans le commerce ou à travers les outils promotionnels de l'entreprise.

### **Intérêt à recevoir un soutien**

Q. En supposant que votre entreprise est supportée davantage dans l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires durables, quel est votre intérêt à y participer?

- |                       |                       |      |
|-----------------------|-----------------------|------|
| <input type="radio"/> | Très intéressé        | 39 % |
| <input type="radio"/> | Assez intéressé       | 57 % |
| <input type="radio"/> | Peu intéressé         | 4 %  |
| <input type="radio"/> | Pas du tout intéressé | 0 %  |



Commentaires :

« Très intéressé : s'il y a du support ou du coaching et que c'est abordable. Assez intéressé : tant que le besoin est stimulé auprès du public. Dépend de la saison choisie, du projet proposé ou des disponibilités. Peu intéressé : sont encore en démarrage, seraient intéressés plus tard »

\* Plus de 8 entreprises ont mentionné qu'ils trouvaient très intéressante l'idée d'amélioration continue.

Q. En supposant que votre organisation est supportée davantage dans l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires durables, quel est votre intérêt à y participer et à inviter vos membres / votre clientèle à y participer?

- |                       | <u>À y participer</u> | <u>À inviter leurs membres d'y participer</u> |      |
|-----------------------|-----------------------|---|------|
| <input type="radio"/> | Très intéressé        | 39 %  | 65 % |
| <input type="radio"/> | Assez intéressé       | 57 %  | 22 % |
| <input type="radio"/> | Peu intéressé         | 4 %   | 4 %  |
| <input type="radio"/> | Pas du tout intéressé | 0 %   | 0 %  |
| <input type="radio"/> | Ne sait pas           | 0 %   | 9 %  |



Commentaires :

« Si c'est concret comme projet, car les entreprises sont déjà très sollicitées. Dépend de comment le projet va être « vendu ». Il faut que ça soit planifié longtemps à l'avance pour l'intégrer au plan d'action. Il ne faut pas non plus être en surabondance de contacts avec les entreprises. »

## **Intérêt pour la concertation**

Q. Seriez-vous intéressé à collaborer avec le CRECQ et d'autres partenaires dans le cadre d'un projet d'amélioration continue en DD?

- |                         |      |
|-------------------------|------|
| o Très intéressé        | 45 % |
| o Assez intéressé       | 45 % |
| o Peu intéressé         | 5 %  |
| o Pas du tout intéressé | 0 %  |
| o Ne sait pas           | 5 %  |



Q. Quel soutien pourriez-vous apporter à vos membres / votre clientèle pour les supporter dans un processus d'amélioration continue en DD?

- o Production ou transfert d'information (14)
- o Coordonner un programme ou un projet en DD (7)
- o Sensibiliser les entreprises de son secteur (6)
- o Référencement vers un projet ou organisme qualifié (6)
- o Offrir du financement relié à des pratiques de DD (6)
- o Développer une certification — démarche qualité (4)
- o Être une porte d'entrée vers les entreprises, élément rassembleur, rôle facilitateur, faire la promotion (3)
- o Soutien à l'intégration au plan d'affaires/d'action (3)



Autres idées énoncées :

- Formation-conférence dans sa programmation (1)
- Être un organisme-conseil, une référence en DD dans leur secteur (1)
- Prix en environnement dans un gala (1)
- Coordonner, rassembler, relayer l'information
- Partager des exemples de réussite
- Utiliser ses outils de communications pour en parler
- Développer une stratégie globale des différents intervenants.

Commentaires :

« Il pourrait être intéressant d'avoir un commissaire au DD. L'organisation pourrait être porteur d'un projet, par exemple un groupe d'achat ou aller chercher le financement. Sont là pour informer leurs entreprises, les garder à l'affût de ce qui existe. »

## **Autres observations**

\* Si l'on fait une analyse croisée avec l'âge des répondants, il est intéressant de constater que les 18-24 ans se situent surtout dans le « Assez important » alors que les 25-44 ans sont majoritaires dans le « Très important »

\* Les 18-24 ans ne semblent pas avoir de réticences à l'implantation du DD.

## 2.2. Autres données québécoises

D'autres études québécoises portant sur la même thématique ont été recensées. Voici quelques résultats les plus pertinents.

### 2.2.1. SADC des Laurentides

*Les dirigeants d'entreprises face au développement durable – Besoins et axes d'intervention, étude réalisée par Dominic Lapointe, consultant et doctorant en développement régional, Université du Québec à Rimouski, auprès de 69 dirigeants d'entreprises, avril 2007.*

Cette étude était destinée à comprendre comment s'articule le développement durable (DD) dans les PME des MRC Laurentides et Pays-d'en-Haut. Ses objectifs étaient de poser un diagnostic des pratiques de DD en entreprise et de saisir les motivations et obstacles sous-tendant leur adoption en contexte d'affaires. Ce diagnostic devait permettre de formuler des recommandations pour orienter l'intervention en DD auprès des PME.

#### **Résultats**

- Les gens d'affaires appréhendent le concept de DD sous l'angle économique. Ils perçoivent le respect de l'environnement comme un moyen d'assurer la pérennité des activités économiques. Leurs sources d'information sur le sujet sont les médias traditionnels.
- Les dirigeants d'entreprise accordent au principe du DD une importance très élevée et sont intéressés à y adhérer (93 % croient que le DD est assez ou très important et 87 % se sont dits assez ou très intéressés à adopter des pratiques de DD). Ils reconnaissent que la communauté d'affaires peut jouer un rôle dans l'appropriation sociale du DD, mais ils souhaitent être supportés dans leurs efforts.
- Les pratiques d'affaires associées au DD par les répondants sont de trois formes :
  - i. Processus de production (mesures d'efficacité énergétique et des procédés, réduction des rejets polluants, gestion des déchets et valorisation des résidus).
  - ii. Caractéristiques des produits (propriétés biodégradable et recyclable, durée de vie, harmonisation à l'environnement).
  - iii. Autres pratiques (gestion des ressources humaines, marketing et sensibilisation).
- Les dirigeants d'entreprise veulent aller plus loin et/ou perfectionner leurs pratiques de DD actuelles (gestion des matières résiduelles, valorisation des résidus et efficacité énergétique). Pour ce faire, ils préconisent le volontarisme (plutôt que la contrainte normative).
- Les obstacles identifiés par les répondants sont : l'accès limité à l'information, le manque de ressources, les coûts/rentabilité, les limites institutionnelles et enfin les perceptions négatives du DD ou la résistance au changement. Les mesures de soutien désirées par les dirigeants d'entreprise sont reliées aux obstacles identifiés : accès à l'information sur les pratiques et ressources du DD, accompagnement technique, financement, support institutionnel, maillage d'entreprise et enfin, reconnaissance des efforts en cours.
- Il existe quatre profils type d'entrepreneurs qui perçoivent leurs impacts environnementaux, qui rencontrent obstacles et qui ressentent des besoins par rapport au

DD de manière différente : l'actif visionnaire, l'actif satisfait, l'inactif enthousiaste et le désintéressé. Ce modèle est utile pour guider l'intervention institutionnelle et pour évaluer le progrès des entreprises dans leur parcours. (Voir Annexe 3)

### **Recommandations**

1. Intervenir d'abord auprès des actifs visionnaires pour stimuler leur leadership et créer un effet d'entraînement. Ils obtiendront des résultats plus rapidement et aideront les institutions à s'adapter aux besoins spécifiques du DD dans les PME.
2. Faire connaître les avantages économiques et stratégiques de l'intégration de pratiques de DD en entreprise afin d'intéresser les principaux concernés. Stimuler notamment l'adoption de stratégies de marketing vert, de responsabilité sociale et d'achat local.
3. Assurer la cohérence et la collaboration entre les différentes institutions du territoire afin qu'elles ne dédoublent pas ni ne freinent les initiatives mises en place, mais bien qu'elles s'y rallient.
4. S'inspirer des théories de l'innovation pour structurer l'action en DD auprès des entreprises du territoire.

## **2.2.2. Fondation de l'entrepreneurship**

Indice entrepreneurial québécois 2010, réalisé par le Centre de vigilance et de recherche sur la culture entrepreneuriale de la Fondation, en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, auprès de 7 371 répondants, janvier 2011.

### **Résultats principaux**

- 79 % de la population adulte québécoise estime que le DD peut améliorer la performance économique et financière des entreprises.
- 25 % des démarcheurs (entrepreneur en devenir) ont commencé à intégrer un cadre de gestion pour le DD au sein de leur entreprise, vs 16 % des propriétaires actuels d'entreprises.
- 38 % des démarcheurs ont l'intention de mettre en place un cadre de gestion pour le DD, vs 21 % des propriétaires actuels.
- 48 % des démarcheurs et 26 % des propriétaires souhaitent recevoir de l'aide pour intégrer les principes de DD à leur entreprise.

➤ Les types d'aide souhaités sont :	<u>Démarcheurs</u>	<u>Propriétaires</u>
Besoin d'information	60 %	61 %
Besoin de formation	50 %	42 %
Besoin de conseils	62 %	50 %
Besoin de financement	76 %	48 %
Besoin de réseautage	23 %	19 %

\* Les réponses à ces questions sont peu influencées par le sexe ou le niveau de scolarité des démarcheurs et propriétaires. Par contre, l'âge a une certaine influence. Les jeunes

propriétaires sont 2 fois plus nombreux à avoir entamé des démarches de DD que les entrepreneurs de 25 ans et plus.

\* Les jeunes démarcheurs (55 %) et les jeunes propriétaires (30 %) de 34 ans et moins sont plus nombreux à manifester la volonté d'être aidés dans l'intégration du DD que leurs aînés (44 % et 26 % respectivement).

### 2.2.3. ESG – UQAM

Spécialisation Stratégie, responsabilité sociale et environnementale de la maîtrise en sciences de la gestion, *Marie-France Turcotte, professeure titulaire.*

- 93 % des chefs d'entreprise sondés dans le monde considèrent que le développement durable est important (39 %) ou très important (54 %) pour la réussite future de leur entreprise.
- Pour la moitié d'entre eux, ce sont les problèmes d'implantation à l'interne qui forment le défi principal. 96 % d'entre eux jugent que les questions de développement durable doivent être complètement intégrées dans la stratégie et les opérations de l'entreprise (72 % en 2007).
- 82 % des entrepreneurs québécois estiment que le développement durable peut améliorer la performance économique et financière des entreprises.
- Plus du quart (25,4 %) des personnes en démarche de création d'entreprise ont commencé à intégrer des principes de développement durable à leur cadre de gestion.

## 2.3. Conclusions de l'étude

Les principales conclusions que nous pouvons tirer de cette étude sont :

1. La majorité croit que le DD est assez ou très important.
2. La sensibilisation personnelle a une grande influence sur l'intérêt envers le DD au travail.
3. Il y a un très fort intérêt à obtenir un soutien externe par le biais d'un projet :  
96 % des organisations et 87 % des entreprises sont assez ou très intéressées.
4. 90 % des organisations sont assez ou très intéressées par une concertation régionale sur le DD.
5. Besoins liés aux obstacles identifiés :
  - o Information ciblée et vulgarisée, formations
  - o Soutien, accompagnement, conseil
  - o Réseautage d'idées, connaître les initiatives des autres entreprises
  - o Financement lié au DD et aide à la recherche de subventions
  - o Sensibilisation des élus et du public

## SECTION 3 : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUÉ

### 3.1. Bénéfices du développement durable

Le BNQ 21 000 a identifié 10 grandes raisons qui peuvent amener les entreprises à adopter un développement durable puisqu'elles sont associées à des bénéfices importants dans le contexte actuel :

- 1) Meilleure image de l'organisation (plus grande cohérence entre les actions et les décisions)
- 2) Plus grande attractivité comme employeur et meilleure rétention de la main d'œuvre
- 3) Réduction des coûts d'opération et d'exploitation des ressources
- 4) Maximisation de la productivité
- 5) Meilleure planification stratégique et accroissement de la performance financière
- 6) Facilité d'accès accrue au financement
- 7) Accès privilégié à de nouveaux marchés
- 8) Fidélisation de la clientèle
- 9) Meilleure gestion des risques et de son impact sur l'environnement et la communauté
- 10) Stimulation de l'innovation et de l'apprentissage

Ainsi, des études démontrent que les entreprises qui ont pris le virage DD sont :

- Plus anticipatives et stratégiques (recherche, développement, innovation);
- S'adaptent plus facilement aux changements;
- Sont mieux gérées en général;
- par conséquent, ont de fortes chances de mieux performer financièrement.<sup>8</sup>

Ces bénéfices augmentent au fur et à mesure que le niveau de maturité de l'entreprise augmente, par rapport à chacun des enjeux identifiés. Ainsi, le BNQ identifie 5 niveaux de maturité croissants, débutant au point où l'organisation n'a pas encore amorcé de réflexion sur l'enjeu jusqu'au niveau où l'organisation est devenue la référence dans l'industrie. Entre les 2 extrêmes, l'organisation amorce une réflexion sur l'enjeu, l'intègre à ses pratiques de gestion puis devient proactive en cherchant à se distinguer dans son secteur.

*« Il faut aborder le développement durable avec l'âme de bricoleurs. On se doit alors d'être créatifs et originaux dans l'utilisation des éléments qui sont à notre disposition. Ceci permet de créer de la diversité et de l'innovation. »*

*Francesco Di Castri, humaniste*

<sup>8</sup> BNQ 21 000, [www.bnq21000.qc.ca](http://www.bnq21000.qc.ca)

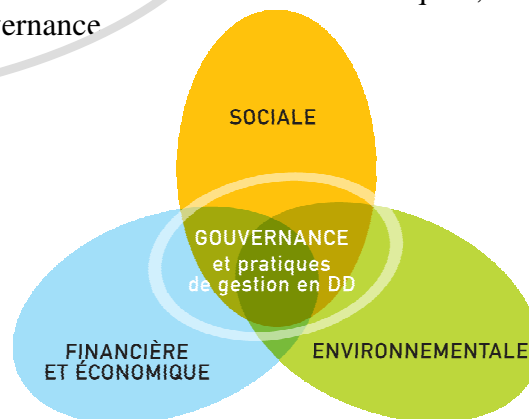
### 3.2. Les enjeux du développement durable selon le BNQ 21000

Le BNQ 21 000 a identifié 21 enjeux principaux du DD, répartis selon 4 thématiques.

#### 21 enjeux du développement durable

**Gouvernance et pratiques de gestion** : Mission, vision, valeurs; Stratégie d'entreprise; Éthique des affaires; Responsabilités sur les produits et services; Gouvernance

**Sociale** : Conditions de travail; Développement des compétences; Participation et relations de travail; Équité; Santé et sécurité au travail



**Économique et financière** : Contrôle de la rentabilité; Pérennité de l'entreprise; Politique d'investissement; Politique d'achat/approvisionnement; Impact économique local

**Environnementale** : Gestion des matières premières et résiduelles; Gestion de l'énergie; Gestion de l'eau; Gestion des émissions GES; Gestion des autres types de pollution; Gestion de l'impact local



[www.bnq21000.com](http://www.bnq21000.com)

Voici une description des enjeux accompagnés d'un exemple concret pour illustrer son application. Les descriptions s'appliquent à des situations où les entreprises ont atteint un niveau de maturité assez élevé, de niveau 3 à 5, soit dans les cas où les pratiques de gestion sont intégrées dans l'entreprise et où cette dernière cherche à se distinguer ou est déjà une référence dans l'industrie. Les actions à entreprendre varient donc selon le niveau de maturité atteint par l'entreprise et ce dernier peut varier pour chaque enjeu. Ainsi, une entreprise peut se distinguer en efficacité énergétique et pour les conditions de travail qu'elle offre à ses employés, mais n'avoir entamé aucune réflexion sur ses relations avec la communauté et la notion de l'éthique.

## **1. Transversaux : Gouvernance et pratiques de gestion en DD**

Tableau 3 : Enjeux transversaux

<b>ENJEUX</b>	<b>Dans une perspective de développement durable...</b>
Mission, vision, valeurs	<p>La vision, la mission et les valeurs de l'entreprise sont clairement définies et intègrent les principes du DD. Le tout se reflète dans la planification et la gestion de tous les secteurs de l'organisation. Celle-ci assume ses responsabilités envers les parties prenantes et représente une source d'inspiration pour le milieu.</p> <p><b>Ex. : Se doter d'une politique de DD</b></p>
Stratégie d'entreprise	<p>La stratégie de l'organisation est formalisée et déclinée périodiquement en objectifs, tableaux de bord et indicateurs pour le court et moyen terme. Des objectifs et enjeux en lien avec le DD sont intégrés à la stratégie.</p> <p><b>Ex. : Se doter d'un plan d'action avec indicateurs liés au DD</b></p>
Éthique des affaires	<p>L'organisation dispose d'un code d'éthique (gestion des problèmes de conflit d'intérêts, de corruption, etc.) à jour et cohérent avec sa culture organisationnelle. Elle agit dans le respect des engagements et traités internationaux.</p> <p><b>Ex. : Rendre public son code d'éthique, communiquer son bilan annuel et ses résultats avec transparence.</b></p>
Responsabilité sur les produits et services	<p>L'organisation dispose d'un système de gestion de la qualité, connaît l'impact de ses activités et produits ou services sur l'environnement, la communauté et la santé-sécurité de ses clients.</p> <p><b>Ex. : Étude de satisfaction, analyse du cycle de vie, processus de gestion des plaintes, retours et non-conformité</b></p>
Gouvernance	<p>L'organisation adopte de « bonnes pratiques » de gouvernance. Des dispositifs de consultation et des mécanismes de contrôle permettent la reddition des comptes. Les dirigeants ont des comportements qui sont cohérents avec la mission et les valeurs de l'organisation. Elle agit avec transparence et intégrité envers la société.</p> <p><b>Ex. : Code de conduite, nominations indépendantes au CA, consultation et volonté de concilier les intérêts de parties prenantes.</b></p>



## 2. Financière et économique

Tableau 4 : Enjeux financiers et économiques

ENJEUX	Dans une perspective de développement durable...
Contrôle de la rentabilité	<p>L'organisation utilise un budget prévisionnel et procède à l'analyse des écarts. Elle dispose d'une comptabilité analytique par produit et par service. Ses analyses intègrent les coûts et les bénéfices sociaux et environnementaux de ses projets.</p> <p>Ex. : Mesures liées à la saine gestion financière. Mise en place d'une triple reddition de comptes (comptabilité qui prend en compte les coûts et les bénéfices tant économiques, sociaux qu'environnementaux).</p>
Pérennité de l'organisation	<p>L'organisation utilise le DD à titre de levier de croissance et d'innovation à long terme. Elle consulte et intègre les problématiques des parties prenantes et de son territoire dans ses critères de croissance interne et externe.</p> <p>Ex. : Évaluation et amélioration de la structure du capital de l'organisation et de ses possibilités de croissance à long terme.</p>
Pratiques d'investissements	<p>Il existe une politique d'investissement formalisée incluant des critères financiers et « extrafinanciers » qui sont appliqués aussi pour le choix des investissements de la caisse de retraite des employés.</p> <p>Ex. : Se doter d'une politique d'investissement qui tient compte des externalités, des enjeux du DD et des préoccupations des parties prenantes.</p>
Pratiques d'achat ou d'approvisionnement	<p>L'organisation a mis en place une politique d'achat responsable qui permet de sélectionner des fournisseurs et sous-traitants à partir de données sociales et environnementales. Elle développe une stratégie de partenariat avec ses fournisseurs selon une logique d'amélioration continue.</p> <p>Ex. : Se doter d'une Politique d'achat responsable (PAR)</p>
Impact sur le développement local	<p>L'organisation intègre et privilégie des fournisseurs locaux. Elle favorise aussi le développement d'initiatives de réinsertion sociale ou d'économie sociale. Elle s'implique dans la communauté par des dons, du mécénat ou une implication bénévole et ses actions philanthropiques suivent une stratégie claire et cohérente par rapport à ses enjeux et orientations stratégiques.</p> <p>Ex. : Favoriser des fournisseurs et une main d'œuvre locale, activités philanthropiques, mise en valeur du patrimoine local et culturel.</p>

### 3. Sociaux

Tableau 5 : Enjeux sociaux

ENJEUX	Dans une perspective de développement durable...
Conditions de travail	<p>L'organisation propose des conditions de travail clairement détaillées et compétitives. L'organisation n'hésite pas à communiquer ses pratiques innovantes et la qualité de sa gestion RH est reconnue par le milieu.</p> <p>Ex. : Favoriser la conciliation travail-famille-études, faire preuve de flexibilité pour la gestion des horaires de travail, détailler les conditions de travail dans un document officiel et offrir des conditions comparables ou supérieures au marché</p>
Développement des compétences	<p>L'organisation se distingue en matière de développement des compétences et de gestion de la relève. Elle propose un programme de gestion de la relève avec possibilités de promotion interne et de mobilité dans le groupe. Elle encourage la polyvalence (équipes de travail multidisciplinaires, formation complémentaire...)</p> <p>Ex. : Formation continue, plan de relève, politique de promotion interne</p>
Participation et relations de travail	<p>Dans un effort de gestion participative, les employés ont des responsabilités accrues dans la prise de décisions concernant les tâches quotidiennes. L'organisation consulte régulièrement ses employés et les mobilise à travers des objectifs ou des projets communs.</p> <p>Ex. : Boîte à suggestions, comités de travail, gestion participative, rétroaction</p>
Équité	<p>L'organisation dispose d'un système de gestion de son recrutement et applique des mesures rigoureuses pour se conformer à la <i>Loi sur l'équité salariale</i>. Elle fait preuve de transparence et d'équité sur les échelles salariales et sur les critères de promotion.</p> <p>Ex. : Se doter d'une politique d'équité qui assure l'équité des genres et des nationalités tant dans l'embauche, la rémunération que l'accès à des promotions.</p>
Santé et sécurité au travail	<p>La santé et la sécurité au travail sont une valeur de l'organisation et font partie intégrante de sa culture. Des mesures de prévention concrètes sont en place et les résultats sont égaux ou supérieurs au secteur. L'organisation se concentre sur la gestion des risques et l'amélioration continue.</p> <p>Ex. : Intégrer des mesures SST à tous les niveaux, faire de la prévention une priorité, aller chercher une certification/norme reconnue</p>

#### 4. Environnementale

Tableau 6 : Enjeux environnementaux

ENJEUX	Dans une perspective de développement durable...
Gestion des matières premières et résiduelles	<p>L'organisation vise l'optimisation de la consommation des matières premières, le tri de ses matières résiduelles et la minimisation de l'enfouissement. Elle opte pour l'écocfficacité des produits et valorise les sous-produits de fabrication.</p> <p>Ex : <a href="#">Attestation ICI on recycle !</a>, valorisation des matières résiduelles, pratiques en lien avec les 4RV, intégration de l'écoconception des produits, analyse du cycle de vie (ACV)</p>
Gestion de l'énergie	<p>L'organisation procède à un audit énergétique et adopte des pratiques d'écocfficacité. Elle dresse une liste de mesures qui lui permettraient de réduire ses coûts énergétiques et se renseigne sur les subventions et les incitatifs financiers disponibles.</p> <p>Ex. : <a href="#">toutes mesures d'efficacité énergétique, écoconception, utilisation d'énergie verte</a></p>
Gestion de l'eau	<p>L'organisation possède un programme d'économie d'eau potable et gère ses eaux usées. Elle sensibilise ses employés au gaspillage et élimine les sources de contamination ponctuelle et diffuse dans les sols et sur le territoire.</p> <p>Ex. : <a href="#">toutes mesures d'économie de l'eau potable et de gestion des eaux usées</a></p>
Gestion des émissions de GES	<p>L'organisation produit un bilan de ses émissions de GES, met en place des mesures de réduction et de compensation et chemine vers la carboneutralité.</p> <p>Ex : <a href="#">projet de mobilité durable, réduction et optimisation des déplacements, choix de transport en commun ou durable, compensation des émissions de GES, participation à Défi Climat</a></p>
Gestion d'autres types de pollution	<p>L'organisation réalise un inventaire de ses sources de pollution et se dote d'un plan de gestion de la pollution. Elle innove et met en place des mesures proactives pour diminuer les nuisances sonores, olfactives et volatiles.</p> <p>Ex. : <a href="#">toutes mesures d'identification et de réduction de la pollution, tant par le bruit, la poussière, des COV, contamination des sols, etc.</a></p>
Gestion de l'impact environnemental local	<p>L'organisation documente l'impact de ses activités, réalise des initiatives et implante des actions concrètes permettant de diminuer les impacts de ses activités sur l'env.</p> <p>Ex. : <a href="#">bureau écoresponsable, organisation d'événements écoresponsables, préservation de la biodiversité, aménagement harmonieux, compensation de son impact, favoriser des partenariats avec la communauté pour la protection de l'environnement</a></p>

## SECTION 4 : OFFRE ACTUELLE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD)

### Ce qui existe actuellement au Québec en réponse aux besoins identifiés

- o Plusieurs guides théoriques sur l'application du DD en entreprise
- o Quelques services d'accompagnement global en DD au Québec
- o Plusieurs services reliés à certains enjeux spécifiques du DD, par exemple les projets *ICI on recycle !*
- o Quelques programmes de financement en DD
- o Enviro-clubs, Créneaux ACCORD
- o Consultants BNQ 21 000, Écoconseillers
- o Développement d'une expertise régionale en éducation au DD (Cégeps de Drummondville et Victoriaville)

### Besoins à combler

- ✓ Information vulgarisée et ciblée, par secteur d'activité et type d'entreprise
- ✓ Réseautage d'idées, communauté de pratiques en DD
- ✓ Promotion des initiatives et de leurs résultats
- ✓ Sensibilisation du public et des élus
- ✓ Financement lié au DD et aide à la recherche de subventions
- ✓ Soutien et accompagnement offerts en région et qui répondent à ces **conditions** :
  - o Facilitant, pas contraignant
  - o Amélioration graduelle, continue
  - o Adapté aux réalités
  - o Répondre d'abord aux besoins des organisations pour qu'elles puissent ensuite donner l'impulsion pour le changement chez les entreprises

Le BNQ 21000 s'adressera principalement aux moyennes et grandes entreprises qui auront les ressources nécessaires pour s'engager dans la démarche complète :

- Diagnostic des principaux impacts économiques, environnementaux et sociaux
- Atelier — sensibilisation au DD (facultatif)
- Formation – gestion du changement en DD (facultatif)
- Mise en place d'outils de gestion
- Accompagnement stratégique de 18 mois

Également, il faut prendre en compte la **Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2010** qui prévoit que, d'ici 2013, 20 % des entreprises du Québec devront avoir amorcé des actions en vue d'implanter une démarche de développement durable.

Nous constatons donc qu'il y a un manque à combler dans la région pour répondre aux besoins énoncés et que ce manque risque de croître de plus en plus dans les prochaines années. Certaines options existantes ne répondent pas réellement aux besoins compte tenu de nos réalités régionales. Il semble donc y avoir une grande place disponible pour un projet qui viserait à répondre justement à ces besoins constatés et anticiper l'augmentation importante de ces besoins qui devrait découler de la réglementation à venir. Par contre, ces besoins étant tellement grands et diversifiés, il serait ambitieux de croire qu'une seule organisation puisse réussir à satisfaire à la demande. La place est donc ouverte pour un projet d'envergure qui travaillerait à plusieurs niveaux simultanément et qui se réaliserait grâce à la collaboration de plusieurs organisations régionales dont l'expertise dans leur domaine, la présence bien implantée dans la région et la crédibilité acquise auprès du public cible seraient les clés du succès!

## **SECTION 5 : PROPOSITION POUR UN PROJET RÉGIONAL PORTEUR**

### **5.1. Vers une amélioration continue en développement durable au Centre-du-Québec**

Afin de répondre aux besoins mentionnés, le CRECQ souhaite développer un projet régional porteur en concertation avec les acteurs socio-économiques concernés. Ce projet visera la mise en place d'un processus d'amélioration continue en développement durable en fonction des réalités régionales. Il contribuera à assurer, à terme, une prise en charge du milieu économique en matière de développement durable au Centre-du-Québec et visera à assurer des retombées significatives pour les ressources en développement de la région.

#### **Vision proposée**

Une région innovante où les acteurs socio-économiques et environnementaux s'unissent dans un processus d'amélioration continue en développement durable

#### **Orientations proposées**

1. Informer sur le développement durable;

[Pistes : Formations, feuillets d'information, conférences]

2. Concerter les acteurs régionaux autour d'une vision commune;

[Piste : Table régionale en développement durable]

3. Mettre en place un projet d'amélioration continue en développement durable visant à faciliter et soutenir les entreprises de la région;

[Pistes :

- A. Informer et vulgariser,
- B. Mobiliser et impliquer,
- C. Outiller et accompagner,
- D. Réseauter,
- E. Promouvoir l'engagement]

4. Développer un engouement régional pour le développement durable afin de stimuler la demande.

[Piste : Campagne concertée de promotion et marketing social]


## Clientèle cible pour un projet d'amélioration continue en DD

1. Organisations de soutien aux entreprises (CLD, SADC, Commissariat au commerce, CAE, etc.)
2. Organisations de regroupement du milieu économique (Chambre de commerce, etc.)
3. Élus du Centre-du-Québec (MRC, municipalités, CRÉ, etc.)
4. Entreprises (petites, moyennes et grandes entreprises, tous secteurs confondus)

Plus précisément, pour les entreprises : petite ou moyenne entreprise peu ou moyennement familière avec le DD, qui a un intérêt, mais ne dispose pas des connaissances et des ressources suffisantes pour implanter une démarche complète. (Niveaux 2 et 3 sur le tableau suivant)

Niveaux de maturité selon le BNQ 21 000 :

Niveau 1	L'organisation n'a pas encore amorcé de réflexion sur l'enjeu (aucun cadre ou politique)
Niveau 2	L'organisation a amorcé une réflexion (en développement)
Niveau 3	L'organisation a intégré des pratiques de gestion (en vigueur)
Niveau 4	L'organisation cherche à se distinguer dans son secteur (proactif)
Niveau 5	L'organisation est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires qui est la plus reconnue)



## 5.2. Concertation régionale

Le 23 juin 2011, une rencontre d'orientation stratégique a eu lieu afin de sonder les partenaires potentiels du projet, soit les acteurs socio-économiques (organisations) qui ont été rencontrés dans le cadre de l'étude, quant à leur intérêt, leurs réalités et leurs besoins pour un tel projet.

D'emblée, il a été jugé essentiel pour ces acteurs de participer à toutes les étapes de la réalisation de ce projet, et ce, en concertation. Dans un premier temps, la rencontre aura donc permis de s'entendre sur une vision ainsi que des orientations et des pistes d'actions.

Les questions suivantes ont été posées lors de la rencontre :

1. Partagez-vous la vision exprimée?
2. Quelles sont vos réactions par rapport aux orientations proposées?
3. Quels sont les défis et les opportunités que nous pouvons anticiper par rapport à un projet d'amélioration continue en développement durable au Centre-du-Québec?
4. Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour atteindre notre vision?

**Voici les principaux commentaires et suggestions recueillis auprès des intervenants présents à la rencontre de 23 juin 2011 :**

**1. Partagez-vous la vision proposée ?**

**Vision proposée**

Une région innovante où les acteurs socio-économiques et environnementaux s'unissent dans un processus d'amélioration continue en développement durable

La vision globale proposée semble avoir été acceptée et partagée à l'unanimité. Deux éléments clés de la vision sont ressortis, soit d'abord l'innovation, élément important pour le Centre-du-Québec. La région des Bois-Francs s'est très bien démarquée au niveau des matières résiduelles, mais les intervenants indiquent qu'il serait maintenant important de pousser plus loin l'innovation et de sensibiliser aux dimensions sociale et économique du développement durable. Le deuxième élément est le principe d'amélioration continue qui semble rejoindre la majorité de par sa flexibilité et la capacité d'adaptation aux différentes réalités régionales et sectorielles. Les besoins et exigences des entreprises sont très différents selon leur secteur d'activité et leur état d'avancement dans le processus de développement durable.

**2. Quelles sont vos réactions par rapport aux orientations proposées?**

**Orientations proposées**

1. Informer sur le développement durable;
2. Concerter les acteurs régionaux autour d'une vision commune;
3. Mettre en place un projet d'amélioration continue en développement durable visant à faciliter et soutenir les entreprises de la région;
4. Développer un engouement régional pour le développement durable afin de stimuler la demande.

De façon générale, les orientations proposées ont été acceptées par tous les participants.



**3. Quels sont les défis et les opportunités que nous pouvons anticiper par rapport à un projet d'amélioration continue en développement durable au Centre-du-Québec?**

- Sensibiliser et vulgariser les notions du DD
- Mettre en place une méthode de concertation efficace
- Concrétiser la volonté des organisations dans des engagements et des actions réelles
- Accompagner les entreprises avec une expertise appliquée et concrète
- Déterminer des objectifs régionaux, mais des moyens d'action territoriaux.
- Développer un produit d'appel, une marque particulière pour la région

**4. Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour atteindre notre vision?**

- Nommer un **organisme porteur** en région, pour coordonner tous nos efforts liés au développement durable. Il a été unanimement accepté que le CRECQ assume le leadership.
- Supporter prioritairement les organisations (acteurs socio-économiques) dans leur démarche, avant même de penser à soutenir les entreprises. Le tout pourrait idéalement se réaliser à travers la mise en place d'une **Table régionale en développement durable**. D'autres partenaires potentiels pourraient être approchés.
- Planifier les démarches en vue de la recherche de financement. Le développement d'une **entente spécifique régionale** semble une voie à privilégier.
- **Structurer le projet** en définissant clairement les orientations, le plan d'action, des indicateurs, un échéancier et un plan de communication. Plusieurs outils de communication seront nécessaires : Notions de DD vulgarisées, information sur les entreprises modèles, le retour sur investissement (ROI), projets de DD gagnants en région, etc.
- Poursuivre une vigie auprès du développement de **la norme BNQ 21 000**, tout en gardant en tête que le projet régional doit rester flexible.

## **CONCLUSION**

Différentes études provinciales semblent confirmer que les développeurs économiques sont prêts à prendre le tournant du développement durable. Plusieurs guides théoriques existent et une norme BNQ sur le développement durable est en élaboration. Par contre, plusieurs défis attendent les intervenants désirant mettre ces notions en application : Il y a encore un grand besoin d'information et de vulgarisation des notions de développement durable appliquées aux entreprises, d'expertise technique et de ressources.

Afin de répondre à ces défis, les développeurs socio-économiques du Centre-du-Québec se sont mobilisés en juin 2011 afin de partager les bases d'un projet porteur pour la région :

### **Vision**

Une région innovante où les acteurs socio-économiques et environnementaux s'unissent dans un processus d'amélioration continue en développement durable

### **Orientations**

1. Informer sur le développement durable;
2. Concerter les acteurs régionaux autour d'une vision commune;
3. Mettre en place un projet d'amélioration continue en développement durable visant à faciliter et soutenir les entreprises de la région;
4. Développer un engouement régional pour le développement durable afin de stimuler la demande

Le CRECQ agira comme organisme porteur en région et convoquera les différents partenaires afin de mettre en place une table régionale en développement durable. Cette table verra à structurer le projet et à entreprendre les démarches nécessaires pour la recherche de financement.

Avec la réalisation de cette étude, il est réaliste de croire que la concertation des milieux économiques, sociaux et environnementaux permettra à notre région d'être pro-active en développement durable, pour le plus grand bénéfice de tous.

## **ANNEXES**

### **Annexe 1 : Échantillon « acteurs du milieu économique » utilisé pour l'étude**

- 1) CAE de Drummond
- 2) CCIB — Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour
- 3) CCIBFE — Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francis et de l'Érable
- 4) CCID — Chambre de commerce et d'industrie de Drummond
- 5) CLD de Bécancour
- 6) CLD de l'Érable
- 7) CLD de Nicolet-Yamaska
- 8) CRÉCQ – Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec
- 9) CDACQ — Corporation de développement agroalimentaire du Centre-du-Québec
- 10) CDEBF — Corporation de développement économique des Bois-Francis (CLD des Bois-Francis)
- 11) Commissariat au commerce de Drummondville
- 12) CRES — Comité régional d'économie sociale du Centre-du-Québec
- 13) Créneau d'excellence ACCORD Groupe MR3 — Gestion et valorisation des matières résiduelles
- 14) Créneau d'excellence ACCORD Textiles techniques
- 15) Créneau d'excellence ACCORD Équipements de transport
- 16) Créneau d'excellence ACCORD Meuble et bois ouvré
- 17) Forum jeunesse Centre-du-Québec
- 18) MDEIE – direction régionale du Centre-du-Québec
- 19) Réserve mondiale de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre
- 20) SADC Arthabaska-Érable
- 21) SADC Nicolet-Bécancour
- 22) SDED (CLD de Drummond)
- 23) Tourisme Centre-du-Québec

## **Annexe 2 : Questionnaires d'étude**

### **Questions pour organisations de soutien et de regroupement (acteurs économiques) :**

1. Au meilleur de votre connaissance, pouvez-vous définir ce qu'est le développement durable?
2. Selon vous, qu'est-ce que le développement durable appliqué aux activités de votre organisation?
3. Comment le développement durable peut-il s'appliquer pour vos membres / pour les entreprises qui utilisent vos services?
4. Quelles sont vos principales sources d'information (2) sur le sujet?
5. Quelle importance votre organisation accorde-t-elle au développement durable?
6. Selon vous, quelle importance vos membres / votre clientèle accorde-t-elle au développement durable?
7. Quelles démarches ou pratiques de développement durable / environnementales sont déjà en cours dans votre organisation?
8. Quelles ont été vos motivations (ou réticences) à implanter ces démarches de DD?
9. Y a-t-il d'autres pratiques de développement durable que vous pourriez ou aimeriez implanter au sein de votre organisation?
10. Quels sont les obstacles que vous rencontrez lorsque vous tentez de faire du DD?
11. Avez-vous une idée de ce qui pourrait vous faciliter la tâche (outils, programmes, soutien, avenues de développement et méthodes d'application, etc.)? (Quels sont vos besoins?)
12. Quel soutien pourriez-vous apporter à vos membres / votre clientèle pour les supporter dans un processus d'amélioration continue en développement durable?
13. En supposant que vous êtes supporté davantage dans l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires durables, quel serait votre intérêt à y participer et à inviter vos membres / votre clientèle à y participer?
14. Seriez-vous intéressé à collaborer avec le CRECQ et d'autres partenaires dans le cadre d'un projet qui viserait à implanter des pratiques d'amélioration continue en développement durable au sein des entreprises et commerces?

### **Questions pour les entreprises :**

1. Au meilleur de votre connaissance, pouvez-vous définir ce qu'est le développement durable?
2. À partir de cette définition, selon vous, comment le développement durable concerne-t-il les activités de votre entreprise?
3. Quelle importance accordez-vous au développement durable?
4. Quelles sont vos principales sources d'information (2) sur le sujet?
5. Est-ce qu'il y a, dans votre entreprise, des pratiques /mesures/ démarches de développement durable déjà en cours? Lesquelles?
6. Avez-vous développé une stratégie de communication/promotion de vos initiatives en DD (auprès de la clientèle/partenaires/fournisseurs)? Pourquoi? Seriez-vous intéressé à en développer une?
7. Quelles ont été vos motivations (ou réticences) à implanter ces démarches de DD?
8. Dans les prochaines années, y a-t-il d'autres pratiques de développement durable que vous pourriez ou aimeriez implanter au sein de votre organisation?
9. Quels sont les obstacles que vous rencontrez lorsque vous tentez de faire du DD?
10. Avez-vous une idée de ce qui pourrait vous faciliter la tâche, comme entreprise, pour mettre en place des pratiques de DD?
11. En supposant que vous êtes supporté davantage dans l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires durables, quel serait votre intérêt à y participer?
12. Selon vous, quelle serait la réceptivité de vos fournisseurs/partenaires face à la mise en œuvre d'un processus en DD?

### **Annexe 3 : Un modèle pour guider l'intervention**

Tiré intégralement de : *Les dirigeants d'entreprises face au développement durable – Besoins et axes d'intervention, étude réalisée par Dominic Lapointe, consultant et doctorant en développement régional, Université du Québec à Rimouski, avril 2007.*

Afin de faciliter la compréhension de ce portrait, un travail d'analyse des données a servi à dégager quatre grands profils types d'entrepreneurs face au DD. Il est important de noter que ce modèle, qui sert à conceptualiser les comportements et attitudes des entrepreneurs face au DD, a été construit en contrastant les différences observées d'un répondant à l'autre. Dans la réalité, les entrepreneurs se positionnent plutôt sur un continuum et se situent plus ou moins loin de l'un ou de l'autre de ces profils types. Ils peuvent aussi évoluer à l'intérieur de l'espace situé entre les différents profils. Néanmoins, la compréhension de ce modèle sera d'une grande utilité, non seulement pour guider l'intervention sur le terrain, mais également pour évaluer le progrès des entrepreneurs dans leur parcours d'intégration du DD.

#### **Les entrepreneurs face au développement durable : Profils types**

	<b>Désintéressés</b>	<b>Actifs satisfaits</b>	<b>Inactifs enthousiastes</b>	<b>Actifs visionnaires</b>
<b>Pratiques actuelles</b>	Peu ou pas	Recyclage Efficacité énergétique Choix des matériaux	Peu ou pas	Diversifiées
<b>Pratiques souhaitées</b>	Peu ou pas	Peu ou pas	Diversifiées	Diversifiées
<b>Impacts perçus</b>	Peu ou pas	Peu ou pas	(Conscience)	Conscience
<b>Obstacles évoqués</b>	Coûts / Rentabilité	Ressources Coûts / Rentabilité	(Ressources) (?)	Information Coûts / Rentabilité Institutionnels
<b>Support demandé</b>	Financement	Information Financement Maillage d'entreprises	(Information) (Ressources) (Financement) (?)	Vision diversifiée

Les **désintéressés** perçoivent leurs activités comme n'ayant pas d'impact sur l'environnement. Ils ne voient donc pas l'intérêt d'adhérer davantage aux principes du DD. En deux mots, ils ne se sentent pas concernés par le DD. L'obstacle au DD en entreprise, selon eux, c'est le coût de la modification des pratiques. Ils demandent donc du financement et des subventions comme support. Les considérations économiques étant au coeur de leurs préoccupations, le DD ne peut recevoir d'écho de leur part que si sa rentabilité leur est démontrée. Ainsi, s'ils pouvaient bénéficier de subventions minimisant les investissements et les coûts, si la rentabilité des changements leur était démontrée ou si l'avantage concurrentiel de telles pratiques devenait un impératif de leur marché, ils pourraient éventuellement démontrer un intérêt pour le DD.

Les **actifs satisfaits** font leur effort de guerre : ils recyclent, ils choisissent leurs matériaux avec soins et ils ont un souci d'économie d'énergie et d'efficacité. Présentement, avec l'information et les ressources qu'ils ont à leur disposition, ces entrepreneurs ne voient pas ce qu'ils pourraient faire de plus, d'autant plus qu'ils considèrent que leur secteur d'activité n'a que peu ou pas d'impacts environnementaux. Les pratiques de DD de dimension environnementale ne sont donc pas dans leurs priorités. Ils sont toutefois ouverts à l'égard du DD, puisqu'ils mentionnent leur souhait d'avoir du support en termes d'accès à l'information et du support financier. De même, ce sont eux qui sont intéressés par les idées de maillage d'entreprises. Les actifs satisfaits seraient donc ouverts à l'idée d'aller plus loin dans leurs pratiques de DD, mais pour ce faire, **ils ont besoin d'accompagnement**.

Les **inactifs enthousiastes** sont les entrepreneurs qui ont peu ou pas de pratiques de DD et qui ne souhaitent pas en intégrer. Aucun répondant à la présente étude n'entre dans cette catégorie. Néanmoins, en extrapolant par contraste, il est facile d'imaginer qu'ils auraient pris conscience de leurs impacts environnementaux, qu'ils auraient identifié plusieurs pratiques de DD à intégrer, mais qu'il leur manque encore de l'information et des ressources pour s'élancer.

Les entreprises du cas de figure des **actifs visionnaires** ont des pratiques de DD actuelles diversifiées et adaptées à leurs activités spécifiques. Ils souhaitent mettre en place une diversité de pratiques de DD supplémentaires et surtout, améliorer celles qu'ils ont déjà instaurées. Ils ont conscience des impacts environnementaux de leur secteur et veulent tenter d'y remédier. Les principaux obstacles au DD en entreprise évoqués par les actifs visionnaires sont l'accès à l'information, les coûts ou la rentabilité associés aux pratiques de DD et enfin, le contexte institutionnel rigide et non favorable à ces initiatives. Ces entrepreneurs sont à l'avant-garde en matière de DD en affaires. À vrai dire, leur démarche a progressé davantage que celle des institutions pouvant les supporter. Ils n'attendent donc pas le support des institutions, ni la pression concurrentielle pour aller de l'avant; ils sont autonomes, proactifs et convaincus.